Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 18

Erratum: Errata

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à part. Cette nouvelle société a tenu, le dimanche, 8 octobre, à Zurich, sa deuxième réunion plénière. Comme les classes ont recommencé presque partout, vingt membres seulement, sur soixante, étaient présents. M. le D^r Letsch, professeur au gymnase de Zurich, présida l'assemblée.

Tout d'abord, on discuta la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de demander une modification du règlement fédéral de maturité. Ce règlement réunit sous une même rubrique l'histoire et la géographie et ne prévoit qu'une note pour les deux branches. La conséquence en est que les élèves ne sont guère examinés en géographie, ou le sont mal. Ainsi ils négligent cette branche, ce qui est grand dommage, étant donnée la valeur éducative et pratique de la géographie à l'heure actuelle. A l'unanimité, l'assemblée a émis un vœu en faveur de la séparation des deux branches.

On a attaqué ensuite le morceau de résistance de la séance : Quelles connaissances un jeune homme qui sort du collège devrait-il avoir en géographie physique, mathématique, économique et politique? Combien faut-il d'heures d'enseignement au minimum pour lui inculquer ces connaissances indispensables?

Les professeurs présents à Zurich ont été unanimes pour demander que l'enseignement de la géographie fut continué tout le long des études du gymnase. Ils désireraient même deux heures par semaine, ou un nombre d'heures égal à celui qui est consacré par exemple à l'histoire. C'est beaucoup, et en hommes prudents, ils ont passé comme chat devant automobile sur la question de savoir à quelle branche du programme on prendrait ces heures nouvelles.



ERRATA

Dans les solutions des problèmes donnés aux examens du brevet en 1911, il s'est glissé quelques erreurs qui rendent ces solutions incompréhensibles. Le haut de la page 398 doit subir les corrections suivantes:

Ligne 2; mettre
$$\frac{1 \text{ m.} \times 37,5}{12,5} = 3 \text{ m.}$$

Ligne 5; $\Rightarrow \frac{12,5x \times 101}{100}$

Ligne 8; $\Rightarrow \frac{105y}{400} + \frac{12,5x \times 101}{10} = 45,75$

Ligne 9; $\Rightarrow 21y + 1010x = 3660$ (1)